



→ LE CALCUL DE LA PAIE

Les mécanismes de la paie des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel.

2 jours - 720 € HT

→ OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ✓ Approfondir les connaissances et la pratique du calcul d'une base de salaire
- ✓ Comprendre les plafonds, les tranches, les régularisations
- ✓ Organiser la chaîne des obligations liées à la paie

→ Public & pré-requis

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Chargé de préparer, de réaliser ou de contrôler les paies, les déclarations, les états de fin d'année...

Plan de formation

Effectif • 6-8 participants

Le contenu d'un bulletin de paie

- ✓ Les informations légales
- ✓ Les dates et les périodes
- ✓ La "géographie d'un bulletin
- ✓ La mécanique du bulletin

Les éléments constitutifs de la rémunération

- ✓ Les salaires de base
- ✓ Les rémunérations accessoires soumises et non soumises

La rémunération des intermittents et le bulletin de paie

- √ Les cachets
- √ Les services de répétition
- √ Les heures

Les effectifs

- ✓ Salariés inclus et exclus, présents et équivalents
- ✓ Différents calculs pour différents organismes

La déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels

- ✓ Les professions y ouvrant droit
- ✓ Conséquences de l'application de l'abattement

Les bases de cotisations

- ✓ Les différents bruts
- ✓ Conditions d'applications des plafonds et les tranches
- ✓ GMP pour les cadres
- ✓ Salariés à temps partiel
- ✓ Les bases particulières
- ✓ Régularisation de plafonds

Exercices pratiques: calcul de base des cotisations

- ✓ 1^{er} niveau: calcul de base, de tranche
- ✓ 2^{ème} niveau: plafond à régulariser et bases particulières
- √ Corrections et commentaires

Les retenues

- ✓ Définition
- √ Caisse par caisse

Les déclarations de cotisations

✓ Périodicité

Les contrôles

- ✓ Urssaf
- ✓ Inspection du travail et autres organismes

→ Remise d'un support écrit

→ GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes.

→ Pratique

Intervenants

Laurent Thierriat Cécile Bronner Jérôme Guyon

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 6 h/jour N° d'agrément 11753874875

39, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris T 01 53 34 25 25 > F 01 53 34 25 26 > www.ghs.fr SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955

\rightarrow Avez-vous besoin de cette formation?

- ✓ Vous faites la paie et vous souhaitez vérifier le détail des calculs que vous obtenez.
- Quelles sont les caisses et les retenues qui vous concernent?
- ✓ Que devez-vous payer? A qui? Comment "ça se calcule"?
- Comment fonctionnent les plafonds?
- ✓ Pourquoi des abattements?
- ✓ Deux jours pour comprendre et savoir calculer une paie.